récoltes au préjudice de M. Vandemeulebrouck Désiré.

Les dégâts causés par Lalibens s'élèvent à 50 francs environ.

— Procès-verbal a été dressé à charge de Dens Rodine. Après de 22 ans, Mlle Simonin, demeurant rue Magenta 19, pour vol de six francs à M. Henri Decambre, et 7 francs à M. Desplanchin Henri.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Mouvement de la semaine du 13 au 18 juin

	Nombre de colis	Kilogr.
Soies	2	146
Laines peignées	3.018	356.031
» » filées	801	109.279
» » diverses et blousses	210	23.342
Cotons	225	24.075
Totaux	3.102	374.973

Marché à terme : 4.591 kilogs.
Décroisage, 31 1/2 opérations.
Tissage, 507 1/2 opérations.

Le Directeur,
E. BIPPER.

CROIX

Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir en session ordinaire, sous la présidence de M. F. Desbarbieux, maire.

Absents : MM. Lacrinier, adjoint; Debock, Basquin, Delepoute et Bonnier.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

On aborde l'ordre du jour.

Compte administratif de la commune pour 1903. — M. le maire se retire et cède la place à M. Debyr, doyen d'âge.

M. Dujardin, rapporteur, donne lecture du rapport faisant connaître le résultat du compte pour l'année 1903 qui se décompose comme suit :

Recettes	241.252 83
Dépenses	213.667 02
Excédent	27.615 62
Plus	11.119 56 du précédent exercice
Reliquat	38.735 18

Le compte est approuvé. Les réactionnaires s'abstiennent.

Budget supplémentaire. — Le Conseil approuve les dépenses qui s'élèvent à 44.057 fr. 24.

Chemins vicinaux. — Recettes, 4.874 fr. — Dépenses, 4.874 fr.

Adopté à l'unanimité.

Hospices et Bureau de bienfaisance. — Le rapporteur L. Dujardin, au nom de la commission des finances, donne lecture de divers documents donnant communication d'une demande de la commission des hospices sollicitant une allocation en rapport avec les besoins de cette administration, étant donné que toujours les réactionnaires qui la composent ont éliminé de partipris les républicains socialistes. Il est d'avis de passer outre.

M. Dubourg proteste contre ce passage du rapport et dit qu'il n'a jamais été dans la pensée de la Commission d'exclure les socialistes de son sein.

M. le Maire. — Pour la dixième fois peut être, je vais vous expliquer les raisons de cet état de choses, très souvent, en effet, pour les malheureux qui attendent. Nous n'avons pas été exclus dits-vous, c'est la même chose, car si vous nous présentions, vous n'y venez pas, et étant en minorité, nous ne pouvions délibérer.

M. Dubourg. — C'est plutôt la peur et pour vous dégager d'une corvée.

M. le Maire. — Pour de quoi, de vous ? sachez que vous ne m'avez jamais fait peur, je ne vous crains pas.

M. Dubourg reste col.

Les conclusions sont adoptées. Les réactionnaires vident contre.

Fabrique de l'Église. — Budget. — Le rapporteur, au nom de la Commission des finances, propose de refuser l'avis. — Adopté.

Hospice-Orphelinat. — La Commission de l'hospice fait connaître au Conseil que devant les nombreuses demandes d'hospitalisation, il lui est impossible d'y faire droit à cause de l'insuffisance des ressources.

Elle prie l'administration municipale de lui accorder une allocation lui permettant de satisfaire le plus de monde possible.

Le rapporteur fait justement remarquer que le Maire et les délégués du Conseil ont systématiquement écartés de la commission de l'hospice, mais que devant la situation plus qu'intéressante des vieillards, et malgré le mauvais vouloir de la commission hospitalière, elle prendra toutes les dispositions pour améliorer la situation. A titre d'indication la Commission des finances propose d'allouer 500 fr. ne pouvant, pour le moment, faire mieux.

M. Mullier tient à dire à M. le Maire que contrairement aux opinions émises, il proteste contre ses dires, faisant supposer qu'il a été exclu de la commission des hospices.

Pendant quatre ans, dit-il, vous n'y êtes jamais venu.

Le maire se voulant pas toujours répéter les mêmes histoires ne répond pas, et prie de passer à l'ordre du jour.

Bureau de bienfaisance. — Subvention. — *La commission du bureau de bienfaisance a*, par lettre adressée au conseil, exposé la triste situation qui existe actuellement au bureau. La subvention communale suffit à peine à soulager les familles inscrites.

La commission demande pour ces motifs un supplément.

Le rapporteur, au nom de la commission, dit que pour montrer la bienveillance du conseil à l'égard des indigents, un supplément annuel de 500 fr. sera également alloué au bureau de bienfaisance.

Tout le possible et même l'impossible seront faits pour améliorer le sort des pauvres, et le rapporteur ajoute — quoi qu'en disent les réactionnaires—que jamais l'administration socialiste n'a manqué à son devoir vis-à-vis des malheureux.

M. Dubourg rappelle que les malheureux ont augmenté dans de telles proportions ; il y a plusieurs années le bureau avait 120 familles à soulager, aujourd'hui il y en a 180.

Le Maire. — C'est vrai, mais les orphelins et l'assistance médicale gratuite sont à la charge de la commune, le bureau de bienfaisance en est déchargé. Il faut remarquer que tout récemment encore le conseil a voté 500 fr. et que toujours, il le répète, l'administration socialiste a en apporter des améliorations nécessaires à la classe ouvrière.

Les réactionnaires ne se servent de l'hospice et du bureau de bienfaisance que comme d'une grosse caisse électorale.

Contributions des portes et fenêtres des instituteurs. — Une somme de 147 fr. 34 est votée à cet effet.

Demandes des Directeurs d'école en vue d'obtenir la revision des traitements. — M. Dujardin rapporteur, au nom de la commission des finances, estime qu'il n'est pas possible de faire droit à cette demande, le budget ne le permettant pas.

Adopté.

Demande de maîtres et maîtresses adjointes en vue d'obtenir une indemnité de charbon. — Le Conseil adopte en principe la distribution de charbon, mais renvoie la question à la prochaine séance, pour déterminer exactement le quantité à donner.

Chalet-Bains. — Autorisation est donnée au Conseil, de percevoir 0 fr. 05 au lieu de 0.10 au chalet-bains.

Adjudication pour l'enlèvement des immondices. — Le maire est autorisé à conclure l'adjudication pour trois nouvelles années à compter de juillet 1904.

Le Conseil accorde un supplément de 100 francs aux instituteurs.

Une somme de 50 fr. est votée pour l'érection d'un monument à Blanqui à Puget-Théniers.

M. le maire lit une lettre du directeur de l'Usine Bleuet.

La musique municipale demande un subside pour payer leurs professeurs et acheter du matériel. Renvoyé aux commissions.

M. le maire fait connaître au Conseil qu'il a trouvé un local pour approvisionner le poisson, et désagréable pour les habitants, qui se trouve rue Alsace-Gorlat.

Le gaz de cet local coûte 100 fr. par an, moyennant 250 fr. on pourra construire un aqueduc permettant d'y faire couler l'eau aux. Adopté.

Une pétition signée par des habitants du quartier de l'Allemonte demandant le rétablissement de quelques trains est apuyée par le Conseil.

Plusieurs vœux sont déposés par MM. Dufourmantelle, Dujardin, Delepoute, Le Bon, conseiller de la minorité réaction-aire, demande que l'on accorde des layettes aux mères indigentes du Bureau de bienfaisance.

M. le maire trouve que la minorité demande toujours de l'argent ; la chose, dit-il, n'est pas inépuisable.

M. Dubourg. — Mais, monsieur le maire, vous avez un excédent, il faut l'utiliser.

M. le maire trouve étrange que M. Dubourg reconnaisse aujourd'hui que l'Administration socialiste gère bien les affaires municipales, alors que partout, pendant les élections, on a cri au déficit.

M. Dubourg nie s'étant pu dire pareil mot. Il est pris vivement à partie par le citoyen Bazquiaud, mais le huis-clos est prononcé. Les paroles se perdent dans le bruit.

Il est 9 heures 45.

A. CHEVALIER.

TOURCOING

Examens du certificat d'études préparatoires. — Les examens du certificat d'études primaires se sont terminés hier pour les trois cantons de Tourcoing. Parmi les aspirantes accusées aux élèves des écoles publiques de filles du canton sud, qui a eu lieu à l'Institut Sévigné, rue des Orphelines, sous la présidence de M. Bordon, inspecteur primaire.

Aspirantes inscrites : 84 ; présentes : 83 ; reçues : 69.

Le fer prix départemental a été remporté par Mlle Yvonne Plevinage, Institut Sévigné, Tourcoing ; le 2e par Mlle Philomène Descamps, élève de l'école de la rue de Roubaix, Tourcoing.

Voici les premières qui ont été nommées parmi les candidates au certificat d'études primaires :

Dictée : *Conseils aux jeunes filles.* — Les règles qui s'imposent à une jeune fille, après sa sortie de l'école sont nombreuses et très importantes à observer, parce qu'alors les traitements passent bien souvent plus fréquents que chez vos parents ; et à l'école ; il n'y a plus à compter autant sur l'indulgence de ceux ou de celles qui vous entourent, pour excuser les fautes de tenue, de politesse ou de savoir vivre que vous pourriez commettre. Quand vous aurez pris l'excellente habitude de vous soumettre à ces règles et de les observer, vous serez largement récompensées de la peine que vous aurez prise, par l'estime de tout le monde et l'affection de votre famille ; vos maîtresses vous guideront dans la vie avec une douce fermeté et votre constante gratitude les dédommagera de leurs peines.

Leçons. — Définir : *école* et *les prises*. Définir : *éléments* » *ire* phrase. Donner les dérivés et les composés de « parent ». Analyser « règles » 1re phrase. Analyser « *les* » 1re phrase.

Composition française. — Faites le portrait d'une enfant égoïste, dure et sans-gêne, et mettez en regard une enfant complaisante et dévouée.

Calcul — *Un épicier a du sucre qui coûte* 110 fr. le quintal et qu'il revend avec un bénéfice de 10 0/0. Il a acheté un sac qui pèse 9 kg 25 gr. Combien doit-il payer ? Quels sont les poids qui ont été mis dans la balance pour peser ce paquet ?

— Un petit papetier achète 5 rames de papier à 5 fr. 75 la rame. Il revend ce papier, moitié par pochets et l'autre moitié en détail à raison de 4 feuilles pour 5 centimes. La rame se compose de 20 mains et la main de 25 feuilles. Trouver quel est son bénéfice.

Dessin. — Rosace à 4 feuilles.

Cours secondaires. — La fête d'été dont nous parlions il y a quelques jours, se donnera dans le jardin de la cours de l'établissement le dimanche 26 juin, à 3 heures.

Toutes les personnes amies des cours secondaires sont invitées à y prendre part. Il n'y a pas de doute qu'on y aille en foule. Ce sera une excellente occasion de prouver une fois de plus toute la sympathie dont jouissent pour cet excellent établissement. Les personnes charitables trouveront le moyen de se divertir en faisant le bien car le bénéfice ira au profit des enfants pauvres.

La fée Electricité. — L'électricité est aujourd'hui la véritable fée qui répand partout la lumière, la chaleur, la force et la santé.

Avec elle, on réalise facilement des merveilles de tous genres, et dans les grandes villes, son énergie, obéissante et souple, est mise à la disposition de chacun pour tous les usages.

Tourcoing ne pouvait rester en arrière et son admirable situation manufacturière a voulu mettre cet l'électricité à la portée d'une partie de ses habitants en attendant qu'elle le fasse pour tous.

Non seulement la ville de Tourcoing fournit de l'électricité, mais elle la fournit à des prix inférieurs à ceux des villes voisines et même de Paris :

0 fr. 25 le kilo-watt-heure pour la force motrice ; 0 fr. 70 pour l'éclairage des particuliers.

Ainsi, le cheval-heure revient seulement à 0 fr. 184 et la lampe (pour 10 bougies Hefner) à 0 cent. 52 avec les lampes à arc ; 0.42 avec les lampes Brema ; 0.86 avec les lampes Lipi ; 0.83 avec les lampes Nernst ; 2,41 avec les lampes à incandescence.

Ces prix mettent donc l'électricité au prix de toutes les bourses.

Non content de ces avantages, Tourcoing donne toutes facilités pour l'installation des branchemens.

2 fr. 70 par mois, pour 20 lampes de 16 bougies ; pas dépassant 300 kg.

Enfin le minimum de consommation exigé partout a été supprimé.

Dans ces conditions, qui donc ne prendra pas l'électricité sur le parcours des rues du Secteur ?

Aussi verrons nous l'hiver prochain, les cafés et les magasins de nos places et de nos rues principales, complètement sous les feux combinés des lampes électriques de tous genres et nous serons fiers alors de notre bonne ville de Tourcoing.

Un Tourquennois.

Arrestation. — Les gendarmes ont arrêté hier le nommé Jean Bonte, 22 ans, demeurant rue de Gand, qu'ils avaient dimanche à midi reconduit à la frontière en vertu d'un arrêté d'expulsion.

Adeline va être transférée à Lille.

Tentative de suicide. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure et demie, un jeune homme de 19 ans, M..., habitant Mouvaux, s'est précipité dans le canal, près du pont du Tourne-à-droite et se trouvant retiré sans avoir pu se noyer, il a été conduit à la maison de secours de la Barbisiaux, au Blanc-Seau, qui reconduisit M... à son domicile.

DÉMÉNAGEMENTS POUR TOUS PAYS
— VOITURES CAPITONNÉES —
Henri DAEL, 116, rue de Dunkerque
VIDANGES PAR MACHINE A VAPEUR

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 13 au 18 juin 1904

Laines peignées	503.307
Laines filées	82.824
Laines blousses	203.824
Cotons	47.300
Soies	» »
Totaux	837.253

Conditionnements	1615
Tirages	1
Décroisages	23
Marché à terme	kilos.

Le Directeur,
Arthur BONTE.

Accident de roulage. — Hier matin vers 11 h. 1/2, un camion chargé de balles de laine de la maison Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, allait quitter cette rue, M. Sandrart, conseiller de la minorité réaction-aire, demande que l'on accorde des layettes aux mères indigentes du Bureau de bienfaisance.

Accidents de travail. — M. Omer Van Marck, 21 ans, manœuvre au service de Desnoyette, entrepreneur, rue de la Cloche, a été contusionné le pied par la chute d'une pièce de bois.

— M. Emile Craye, 19 ans, teinturier chez Liénart Wenlier, rue Verte, a contracté une entorse du poignet par suite d'une chute.

LILLE

L'incident des tramways. — On sait qu'une ordonnance de non-lieu a été rendue en faveur de M. Dumont, receveur de la compagnie des tramways, inculpé de violences ou d'outrages, dans l'affaire dont nous avons parlée.

Ainsi qu'il avait été décidé, les membres de la commission syndicale sont allés chez le directeur pour demander la réintégration de leur collègue.

Après de longues démarches, il leur a été répondu qu'une décision serait prise ultérieurement.

Les employés ont appris avec une certaine irritation qu'un de leurs collègues, M. Marcoux, témoin dans l'affaire Dumont, avait été révoqué.

Une violente collision. — **Trois blessés.** — Hier soir, vers cinq heures, le car Mouvaux, venant de la place de la Gare, allait vers l'Esplanade, quand à l'angle de la rue Voltaire et de la rue des Jacobins, il rencontra le car O.

Les wattmen des deux voitures n'ayant point eu le temps d'arrêter, une collision violente se produisit.

Le car O, pris en écharpe, sortit des rails. *Trois personnes qui se trouvaient sur l'arrière du car furent assez grièvement blessées.*

Mme Sylvie Vermesch, âgée de 28 ans, demeurant rue de Juliers, 27, fut notamment la plus grièvement atteinte. Contusionnée au nez, vomissant le sang et se plaignant de douleurs internes, Mme Vermesch fut conduite dans une pharmacie voisine où elle reçut les soins du docteur Aubert.

Parmi les autres blessés, on cite M. Fontaine, demeurant rue du Faubourg-de-Roubaix, qui a été blessé au genou, et le docteur Derode qui, projeté sur la chaussée, ne s'est fait que de légères contusions.

Les dégâts matériels sont importants et à chaque voiture, des carreaux ont été brisés. L'avant du car a été particulièrement endommagé.

Une rixe rue de Juliers.—Dimanche matin, vers une heure, deux individus Lucien Thommelin, âgé de 34 ans, briqueteur en service de M. Delives et César Vandenberghe, ce travaillant ailleurs, étaient en état ivresse au numéro 97 de la rue de Juliers, habité par M. Meurisse, quand pour un motif futile une querelle éclata.

M. Meurisse, en voulant séparer les combattants, a reçu à l'épaule gauche un coup de couteau, que Thommelin voulait porter à Vandenberghe.

La blessure que porte le cabaretier est peu grave.

Mordu par un cheval. — Le jeune Emile Vanpetegheim, âgé de 13 ans, demeurant à La Madeleine, passait hier après-midi, rue Verte à beaucq, place St-Martin, lorsqu'un cheval, qui stationnait, le mordit assez grièvement à l'épaule droite. L'enfant, qui avait reçu des soins, a regagné seul son domicile.

Entêté ! — Dimanche matin, Cyprien Muliez, domestique à Wimereux où il avait amassé un peu d'argent, débarquait à Lille. Dans l'après-midi, il se rendait à la gare pour prendre le train. En passant rue des Robleds, il eût aux appels d'une dame assise sur le seuil d'une échoppe de 42 ans, et bientôt engagea avec elle une conversation des plus aimables.

Le soir, après avoir visité tous les cabarets du quartier, s'en fut se coucher.

Mais, hélas, à son réveil, Muliez qui avait rapporté tous ses sous avec lui, trouva sa rue de son portemonnaie contenant 80 francs avait disparu.

Marie Petitte, interrogée par M. Lecomte, commissaire du 3e arrondissement, a avoué être l'auteur de vol. Elle a été écrouée et sera déférée au parquet.

Audacieux voleur. — Sous ce titre, nous avons relaté il y a quelques jours l'arrestation d'un nommé Delporte, auteur d'un vol commis chez M. Duquesnoy, rue du Molinel.

Mlle Marie Peinequin, que l'on soupçonnait d'être en complicité avec le voleur, l'objet d'un procès-verbal a pu établir qu'en aucune circonstance elle n'avait en aucun rapport avec cet individu, et prouver ensuite sa complète innocence. En conséquence elle ne sera nullement poursuivie.

PAS-DE-CALAIS

Arras

Drame de l'alcoolisme

Samedi, vers onze heures et demie du soir, un drame sanglant s'est déroulé rue du Crinchon. Cinq ou six jeunes gens, ayant passé la soirée ensemble et ayant probablement *un peu trop de raison*, se rendirent dans un cabaret mal famé, tenu par une dame Brouniard.

Tout à coup, et sur un prétexte futile, une querelle éclata entre deux des noceurs, les nommés Charles Douchy, journalier, demeurant rue Dupuis, 3, et Henri Cornet, âgé de 19 ans, demeurant 73, rue Méaulens. On en vint bientôt aux coups et les deux adversaires roulèrent sous les tables.

Les autres consommateurs sont le monde à la porte ; mais, dans la rue, la querelle continue. Douchy, s'armant d'un couteau, en porta à Cornet un coup ballonnant violent que ce dernier tomba immédiatement sur le sol, baignant dans son sang. L'arme avait atteint le malheureux au défaut de l'épaule gauche, tranchant nettement l'artère sous-clavière.

Les voisins accoururent, relevèrent la victime qui fut transportée à l'hôpital dans un état désespéré et ne tarda pas, au bout de deux heures, à rendre le dernier soupir.

Le meurtrier a été arrêté et déroué à la maison d'arrêt, à la disposition du parquet.

Béthune

Accident mortel sur la ligne des houillères, près de Noux-lez-Mines

Lundi à 11 h. 50 du matin, le train express de voyageurs, n° 2009, allant d'Arras à Dunkerque, a tamponné au passage à niveau, près de la station de Noux-les-Mines, 224 kil. 220, un nommé François Lacquet, né à Gand, âgé de 50 ans et 3 mois, célibataire, demeurant à Noux, ouvrier à la fosse n° 3 des mines de Noux.

Le malheureux, on ne sait pas encore pour quelle raison, n'était pas descendu au fond le matin. Il a été décapité et projeté à une grande distance.

Boulogne-sur-Mer

Un Procureur de la République cambriolé

Un vol a été commis dans la nuit du 16 au 17 juin, entre 1 heure et 3 heures du matin, au *Château national*, situé à la rue de Calais, à Boulogne, propriété de M. Defontaine, procureur de la République.

Le propriétaire de M. Defontaine étant clos par un mur assez élevé, les malfaiteurs escaladèrent à l'aide d'une échelle. Ils firent ensuite sauter le volet d'une fenêtre, et s'introduisirent dans la maison même par les water-closets, dont une fenêtre fut fracturée.

Pénétrant dans la salle de billard, les chevaliers de la pince-monseigneur réfléchirent les trois billes. Avisant une pendule en marbre noir décoré, ils en emportèrent.

Un superbe bronze, représentant un cheval de Marly, de Bouchon, d'une hauteur de 40 à 45 c., subit le même sort. Les malandrins se réunirent dans la cave et enlevèrent 3 bouteilles de vin fin et des omis. Dans une petite salle, contiguë à la cave, ils s'emparèrent d'un pardessus noir à col de velours, d'un autre gris foncé, d'une jupe bleue et noire, de casquettes, de tabliers, d'aiguillons, etc.

Les objets volés ont une valeur de cinq cents francs. Les voleurs courent toujours.

Montreuil

Accident mortel à Radinghem

M. Patou, domestique chez M. Debufre, était occupé à charrier du bois sur la route qui traverse le bois de Radinghem, à 5 kilomètres de Fruges. Arrivé à la côte qu'il faut descendre pour arriver au village, côte très ruide et très étroite, M. Patou s'installe à califourchon sur son cheval afin de mieux le maintenir, mais à peine était-il monté qu'il perdit l'équilibre et alla tomber sous les roues du véhicule, qui passèrent sur sa poitrine, brisant plusieurs côtes.

Le blessé n'a pu survivre à ces blessures. M. Patou laisse une veuve avec trois enfants et, prochainement un quatrième.

CARNET
de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

DEUIL

M. Etienne Broyer, chevalier de la Légion d'honneur, ancien commissaire central de police à Roubaix, en retraite depuis 1886, vient de mourir à Dorat.

FINANCES
Revue hebdomadaire

Paris, le 18 juin 1904.

Allé par une liquidation excessivement facile, le marché a évolué cette semaine un vif mouvement de reprise qui s'est étendu à presque toute la cote, mais dont les Fonds d'Etats ont surtout bénéficié.

Notre Rente, ex-coupon, monte à 97.50.

L'Extérieur gagne 1.10 fr., Crédit Foncier 687 fr. Société Générale 622 fr. ; Comptoir National d'Escompte en hausse à 602 fr.

Les obligations 5 0/0 du Port de Rosario sont en hausse sensible à 475 fr. à l'approche du détachement du coupon de 25 francs.

L'assemblée extraordinaire de la Compagnie Transatlantique, qui aura lieu le 29 juin, sera pénible et importante ; aussi tous les actionnaires ont le plus grand intérêt à y assister ou à s'y faire représenter.

Le capital social est réduit à douze millions de francs, et cette réduction sera suivie d'augmentations successives pour atteindre vingt-huit millions. Il ne sera émis pour le moment que douze millions de titres en actions de priorité, qui seront offertes aux actionnaires actuels de la Compagnie et dont le placement est, dès à présent, garanti par un groupe composé de plusieurs grands établissements de crédit.

Enfin le Conseil proposera à l'assemblée la nomination de plusieurs administrateurs.

Les Chemins de fer Français consolident leur récente prédilection. Hausse à 401 fr. de l'obligation Ouest 2 1/2 0/0.

POUR VOUS DÉSALTÉRER
immédiatement et agréablement
PRENEZ UN VERRE DE VIN DE
BANYULS-TRILLES A L'EAU
Dans tous les CAFÉS et les BONS ESTAMINETS
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ
PAR EXCELLENCE
Recommandé par le Corps Médical tout entier
EXIGER L'ETIQUETTE SUR LA BOUTEILLE

CHRONIQUE DES SPORTS

CYCLISME

Nord-Touriste

Le comité directeur de la Nord-Touriste » invite tous les sociétaires à se rendre avec leur bicyclette ce soir mardi à 7 heures, place de la Gare, afin d'assister à l'exposition qui sera faite à leurs camarades de la fanfare cycliste, les vainqueurs du concours de Sweveghem. Insigne de rigueur.

⁂

Les Commerçants du « Nord-Touriste » iront aujourd'hui mardi, dans l'après-midi, une excursion à Pont et Epinoy. Départ à deux heures précises de chez M. Berger, place de la Nation, à Roubaix.

Itinéraire : boulevard de Beaurepaire, Laers, Néchin, Estaimbourg, Pecq, Equelmes. Goûter au retour vers 6 heures.

Retour à 5 h. 1/2 par Pecq, Estaimbourg, Néchin et Lannoy afin de rentrer pour la réception de la Fanfare cycliste.

Avoir soin de se munir de sa carte d'identité bien en règle pour éviter les formalités de douane à la frontière.

LA TEMPERATURE

173 — MARDI 21 JUIN — 192

Temps probable. — La température va se relever. Un temps beau dans le Nord et orageux dans le Sud est probable.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS
Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit
HYGIÈNE et MÉDECINE

859. E. — 1. Ne jamais boire d'alcool, et vous en avez bien raison. Mais, vous, vous n'avez pas dû avoir véritablement cette maladie car vous n'en seriez pas guéri, mais seulement des symptômes qui vous auraient conduit à cet accident. Surtout pas de tabac non plus ; 3. Rien à faire que d'attendre.

Dr Gano.

ARMÉE ET MARINE

Un radical-socialiste à M. : Oui, vous êtes soumis à la taxe.—*Bureau du service N. D. G. T.* Il faut être âgé de 18 ans révolus pour pouvoir contracter un engagement volontaire. Avant cet âge, l'on ne peut s'engager que pour le corps des équipages de la ligne.

Colonel B.

DROIT USUEL

A. B. d C. : 1. Trente ans ; 2. Il faudrait fournir des renseignements plus précis en indiquant notamment les causes du départ de l'ouvrier de la première maison ; 3. Oui. — *Un démocrate à Arleux :* 1. Non. Le cavenu peut être reconstruit dans la nouvelle commune sans frais de la famille. Les dépenses de transport de matériaux sont à la charge de la commune ; 2. Toute personne peut être enterrée dans sa propriété pourvu que cette propriété soit située hors de l'enclos des cimetières. Il faut une lettre du maire 24 à 40 mètres de cette enceinte, et que le maire ait accordé son autorisation. — *A. V. 27.* Il faut vous adresser au receveur des contributions indirectes.

MARTE D.

AFFAIRES DIVERSES

N 192. — 1. Vous pouvez vous faire rétribuer ; 2. Il y a même un tarif que vous trouverez facilement dans les librairies administratives.

F. M. à Lens. — Le tirage de la tombola de la société de secours mutuels des Anciens Brigadiers et Caporaux aura lieu le 10 juillet.

LE FACTEUR.

Programme des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Concert gratuit. — Voici le programme du morceaux qui seront exécutés par la Concordia-Harmonie, directeur M. Jules Lauridan, jeudi 23 juin, place de la Liberté.

Première partie

1. Allegro militaire. XXX. — 2. Ouverture du Domino noir, opéra de Auber — 3. Crisolino, fantaisie-caprice pour piccolo, solo M. E. Hariskouski. Sélection — 4. Fantaisie sur Mignon, opéra de A. Thomas.

Deuxième partie

5. Signard, fantaisie sur l'opéra de Reyer — 6. Aida, hymne, marche et danse, opéra de Verdi — 7. Les Sirènes, grande valse. Waldteufel.

VILLE DE TOURCOING

Concert public d'Été. — Les « Trompettes Réunis » et l'orphéon « Les Mélomanes Tourquennois » exécuteront le jeudi 23 juin 1904, à 8 heures 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grande Place, les morceaux suivants :

Les Trompettes Réunis. — 1. Fernand, pas redoublé (Jules Boden) — 2 Caprice (Jules Boden) — 3. Belle Patrie (V. Vinay).

Les Mélomanes Tourquennois. — 4. La Revanche (Sainlis) — 5. Le Crotteur (Blanchetou).

Les Trompettes Réunis. — 6. Le tarif (Jules Bodin) — 7. Electrique (Jules Bodin).

CONVOCATIONS

Tourcoing. — *La Société de la grande fanfare des « Accordéonistes Tourquennois »* tient un répétition générale le mercredi 22 juin, à huit heures précises, pour la sortie qui aura lieu dimanche prochain 26 juin. Réunion au local, place Wé, rue de Fives, rue du Tilleul, 163.

Etat-civil de Roubaix

Du 19 juin

Publications de mariages. — Entre : Georges Lerrier, 25 ans, employé, rue Pierre-Legrand, 50 ; et Irma Branquart, 25 ans, soigneuse, rue de la Balance, sous Degrave, 8 — Baldon Pluvecha, 22 ans, ouvrier, rue Alsace-et-Lorraine, 42, Apt. Permont, 20 ans, tréseur, rue d'Austin, 10 — Remi Ryman, 25 ans, tisseur, rue de Mulhouse, 41 ; et Eugénie Heirman, 19 ans, soigneuse, r. Ste-Elizabeth, cour Desrumaux, 13 — Jules Montagne, 25 ans, homme de peine, rue de la Guingouette, 65 et Fernande Vancrombrugge, 22 ans, bobineuse, rue Duflos, 5 — Constantin Vanroubroucq, 22 ans, tulliste-Lhabile, rue Ste-Barbe, 177 et Louise Masse, 20 ans, peigneuse, rue Newton, cour Dendoyte, 1 — Auguste Wallaeys, 20 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, 36 et Rosalie Esterman, 18 ans, bacleuse, rue St-Antoine, 52 — Pierre Choquet, 27 ans, apprêteur à Templeuve et Blanche Brouitin, 20 ans, plucheuse, rue de la Tortue, 8 — Ferdinand Duyck, 27 ans, tisserand, rue de la Guingouette, cour Vandorpe, 5 et Albertine Mossesman, 25 ans, tisserande, rue de la Guingouette, cour Vandorpe — Alfred Reverdy, 24 ans, contremaître, rue des Longues-Haies, cour Bonte-Pluziel, 2 et Mathilde Warlet, 23 ans, bauhutrechneuse, rue des Longues-Haies, 271 — Ernest Roussel, 25 ans, mécanicien à Mouvaux et Eloi Milleville, 29 ans, pépiniériste, rue Jules-Dorgeuncourt, 14 — Eugène Mérasse, 24 ans, soldat à Saint-Michel et Aurélie Maldepennington, 23 ans, ménagère à Tourcoing — Joseph Dubois, 20 ans, apprêteur, rue Claricamps, 37 et Marie Delelique, 20 ans, ouvrière de peignage, rue de la Fraternité — Delbary, 20 ans, boutiquier à Roncourt et Julie Petit, 18 ans, dévideuse, rue Croix, 74 — Fernand Grau, 20 ans, barbottier, Grande-Rue, 95 et Marie Guiot, 20 ans, s. prof., rue d'Alger, 8 — Lucien Delmarquette, 31 ans, rejointoyeur à Touffiers et Pelagie Dolenty, 30 ans, journalière, rue du Coq-Français, 167.

Du 20 juin

Naissances. — Raymond Cuvilier, rue de la Vienne, c. Gambetta — Raymond Vanquenel, rue de Condé, c. Hespel, 6 — Lucien De Pierre, rue de Tourcoing, c. St-Louis, 4 — Charlotte Desandens, rue de la Barbe d'Or, cour Destombe, 3 — Marie Godefroot, rue de Wasquehal, cour Delporte, 13 — Adelina Renard, rue du Fort, 14 — Jean d'Heilly, rue Meyerbeer, 5 — Jules Vercouteare, rue de la Perche, sentier de la Brasserie, 10.

Décès. — Marie Dujardin, 77 ans, ménagère, rue de la Conférence, 7 — Lucie Demarcq, 90 ans, rentière, Grande-Rue, 95 — Jules Salembier, 83 ans, rentier, rue de l'Epeule, 128.

Mort-né. 1.

Mariages. — Entre : Gustave Caloire, 49 ans, dresseur de chaînes, rue de Leuze, 4 et Sophie Hennion, 48 ans, journalière, rue du Tilleul, 4, cour Dupuis — Henri Bonte, 27 ans, ouvrier, rue des Longues-Haies, 211 et Victorine Jacquez, 24 ans, fileuse, rue des Longues-Haies.

Etat-civil de Tourcoing

Du 20 juin

Naissances. — Huddelstant Marie, rue de Bouvines, 127 — Favorel Charles, rue de la Cité, 21 — Duvoulombre Denis, rue des Bonnets, 1.

Décès. — Duhem Arthur, 1 an, rue du Laboureur — Fourmentin Clara, 59 ans, place des Plaisances, 26 — Debrue Hélène, 5 mois, rue Blanche-Porte, 132.

Vous ne trouverez qu'à ENGHIEN, cette idéale station, le charme de la campagne, les excursions en forêt, le canotage et bain auprès, des hôtels, villas, restaurants de premier ordre, en un mot toutes les ressources et le confortable nécessaire. ENGHIEN est *admirablement desservie et pourvue de tout* ce qui rend la villégiature agréable et pratique.

INDUSTRIE - COMMERCE

LAINES

Roubaix, 20 juin. — Peignés (type unique)

MOIS	COTE précédente	COTE du midi	COTE 4 h. 1/2 Roubaix	COTE Tourcoing
1904 Juin	5.275	5.275	5.275	
— Juillet	5.25	5.25	5.25	
— Août	5.25	5.25	5.25	
— Septembre	5.25	5.25	5.25	
— Octobre	5.25	5.25	5.25	
— Novembre	5.25	5.25	5.25	
— Décembre	5.25	5.25	5.25	
1905 Janvier	5.225	5.225	5.225	
— Février	5.225	5.225	5.225	
— Mars	5.30	5.30	5.30	
— Avril	5.30	5.30	5.30	
— Mai	5.30	5.30	5.30	

Affaires traitées à la Corbeille

MATIN

Sans affaires.

SOIR

Sans affaires.

Anvers. — 32.600 k. Tendance : Calme.

COTONS

Le Havre, 20 juin. — Ouverture : ... balles. — Marché soutenu.

	18	19	20	21	22	23	24	25	26
	14 h.	4 h.	14 h.	4 h.	14 h.	4 h.	14 h.	4 h.	14 h.
Juin	14.00		13 [illegible]		13 [illegible]				
Juillet	12 [illegible]		12 [illegible]		12 [illegible]				
Août	12 [illegible]		12 [illegible]		12 [illegible]				
Sept	12 [illegible]		12 [illegible]		12 [illegible]				
Oct	12 [illegible]		12 [illegible]		12 [illegible]				
Nov	12 [illegible]		12 [illegible]		12 [illegible]				

New York, 18 juin.

Recettes : 2.400 balles contre 2.100 en 1903 — 1.000 en 1902 — Stock du monde : 10.000 balles contre 90.000 en 1903 et 60.000 en 1902.

Marché soutenu.

	14 h.	4 h.	14 h.	4 h.	14 h.	4 h.	14 h.	4 h.
Mai	12 [illegible]		12 [illegible]		Novembre	12 [illegible]		
Juin	12 [illegible]		12 [illegible]		Décembre	12 [illegible]		
Juillet	12 [illegible]		12 [illegible]		Janvier			
Août	12 [illegible]		12 [illegible]		Février			
Septembre	12 [illegible]		12 [illegible]		Mars			
Octobre	12 [illegible]		12 [illegible]		Avril			

Middling Upland New-York 12 1/2

New-Orléans 11 1/2

Liverpool, 20 juin.

Ventes publiques : 5.000 balles. — Marché calme — Futurs : Baisse 2 à 3/100.

PÉTROLE

Anvers, 20 juin.

| Pétrole raffiné | G. du jour | G. précéd